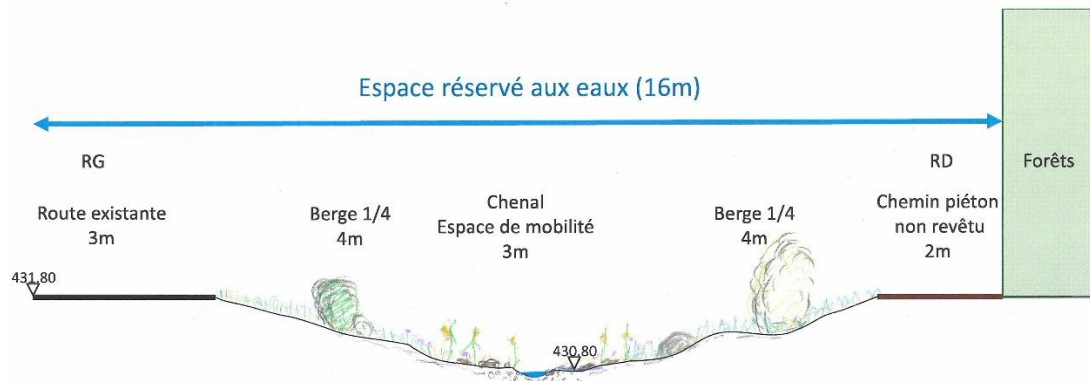
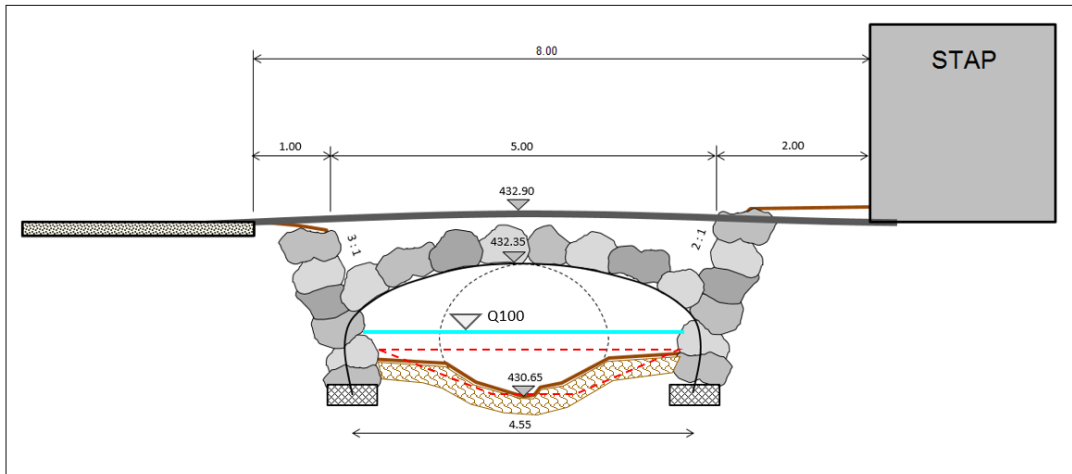
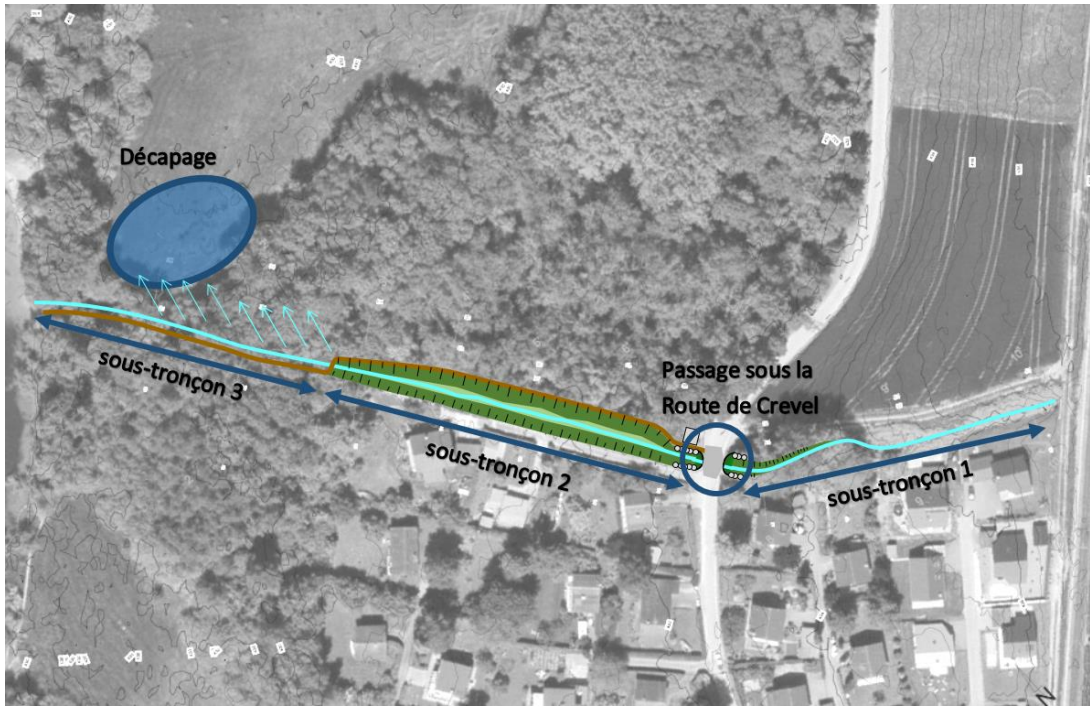




2. Réaménagement du ruisseau de la Croix - demande de crédit supplémentaire

Rappel du projet

Le ruisseau de la Croix présente des déficits sécuritaires et écologiques sur le tronçon qui s'étend de la voie CFF à l'embouchure du ruisseau dans le Lac de Neuchâtel. Une sous-capacité hydraulique existe au niveau du passage sous la route de Crevel. Ce secteur, situé dans une zone résidentielle et touristique, figure sur la carte des dangers naturels du canton de Fribourg. Les habitants de cette zone ont manifesté leurs craintes par rapport aux crues et débordements du ruisseau de la Croix qui ont eu lieu à de nombreuses reprises. Les autorités communales ont décidé d'assainir l'état sécuritaire actuel. D'un point de vue écologique, le cours d'eau a une connectivité latérale fortement dégradée. Il s'écoule dans un chenal rectiligne vers le Lac. Son cours aval est compris dans de nombreux inventaires fédéraux et cantonaux de protection des milieux naturels. Le ruisseau présente un grand potentiel pour un projet de revitalisation et un aménagement de ce cours d'eau est souhaité par l'Association de la Grande Cariçaie. Le ruisseau de la Croix est également défini comme cours d'eau prioritaire dans la planification stratégique des revitalisations du canton de Fribourg. Le bureau Biol Conseils a été mandaté pour l'élaboration d'un projet. Les trois partenaires que sont la Commune de Cheyres-Châbles, le Canton de Fribourg et l'Association de la Grande Cariçaie ont choisi le projet qui vous est rappelé succinctement dans les 3 schémas ci-dessous. Il permet de garantir la protection des biens et des personnes en rive gauche pour la crue centennale et de réaliser des mesures de revitalisation ambitieuses.



Pourquoi une demande de crédit supplémentaire ?

Le bureau Biol Conseils a développé le projet rappelé ci-dessus. Il a déterminé les coûts des travaux pour un montant de CHF 215'000.- TTC. Ce montant a fait l'objet d'une demande de crédit que le Conseil général a acceptée à l'unanimité en 2018.

Pour permettre l'attribution des travaux, le bureau Biol Conseils a transmis des soumissions à plusieurs entreprises. L'ouverture des soumissions a fait apparaître une différence conséquente entre l'estimation initiale des coûts et les offres reçues des entreprises. Après examen, il s'avère que le bureau Biol Conseil a fait une mauvaise appréciation des montants nécessaires à la réalisation du projet, contraignant maintenant les partenaires à revoir son aspect financier.

Objet de la demande

La nécessité du projet est avérée. Pour la sécurité des riverains prioritairement et l'aspect écologique notamment, il doit être conduit à terme. **Le projet technique reste inchangé en tout point. Seul l'aspect financier est concerné.** Ainsi, pour démarrer et mener à bien le projet, un **crédit supplémentaire** est nécessaire. Les détails vous sont présentés ci-après :

Demande initiale de crédit

Pour l'exécution des travaux du ruisseau de la Croix, le Conseil général a déjà octroyé en 2018 un crédit de CHF 215'000.- TTC. Les détails du crédit et la répartition financière entre les partenaires figurent ci-dessous :

Coût initial du projet	CHF	210'000.-
Supplément pour le projet connexe communal (passage de services sous le ruisseau de la Croix)	CHF	5'000.-
Crédit initial demandé TTC	CHF	215'000.-

Participation financière des partenaires :

Confédération et Canton	CHF	144'000.-
Tiers (Grande Cariçaie)	CHF	33'000.-
Commune de Cheyres-Châbles	{ CHF	33'000.-
Projet connexe communal (à charge commune)	{ CHF	5'000.-
Total de contrôle	CHF	215'000.-

Nouveaux coûts du projet

Suite à l'ouverture des soumissions, les coûts du projet ont dû être revus. Les détails du crédit et la répartition financière entre les partenaires figurent ci-dessous :

Nouveau coût du projet	CHF	346'152.-
Supplément pour le projet connexe communal (passage de service sous le ruisseau de la Croix)	CHF	5'000.-
Nouveaux coûts du projet TTC	CHF	351'152.-
Nouvelle participation financière des partenaires :		
Confédération et Canton	CHF	202'772.-
Tiers (Grande Cariçaie)	CHF	47'060.-
Commune de Cheyres-Châbles	# CHF	64'397.-
Projet connexe communal (à charge commune)	CHF	5'000.-
Divers et imprévus (10% de 319'229.- #)	CHF	31'923.-
Total de contrôle	CHF	351'152.-

Le Canton et la Grande Cariçaie, partenaires du projet, ont déjà donné leur accord à ces nouveaux coûts ainsi que leur nouvelle participation financière qui se monte à CHF 249'832.- TTC.

Demande de crédit supplémentaire

Crédit initial déjà voté par le Conseil général en 2018	CHF	215'000.-
Nouveaux coûts des travaux (après ouverture soumissions)	CHF	351'152.-
Différence	CHF	136'152.-
Demande de crédit supplémentaire (TTC) (arrondi)	CHF	140'000.-

Participation communale

Participation communale initiale	CHF	38'000.-
Nouvelle participation communale (CHF 69'397.- + 4'788.-*)	CHF	74'185.-
Différence supplémentaire à charge de la commune	CHF	36'185.-

* part pour divers et imprévus : 15% de CHF 31'923.-

Programme de réalisation

Dès l'octroi du crédit supplémentaire par le législatif communal, à l'automne 2019

En finalité

Le nouveau coût du projet s'élèvera à CHF 351'152.-, TTC. Il sera préfinancé par la Commune de Cheyres-Châbles. Ce montant sera financé par les liquidités communales.

La demande de crédit supplémentaire s'élève à CHF 140'000.-, TTC.

Le coût final à charge de la Commune de Cheyres-Châbles sera de CHF 74'185.-*, TTC.

Comme convenu avec les partenaires, la commune finance l'entier du projet, mais recevra leur participation à la fin des travaux qui est estimée à CHF 276'967.-*, TTC (CHF 225'119.- Canton / Confédération et CHF 51'848.- Grande Caricaie).

* montants avec divers et imprévus

Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir lui octroyer un **crédit supplémentaire de CHF 140'000.-, TTC** pour démarrer et mener à bien le projet de réaménagement et de revitalisation du ruisseau de la Croix sur son secteur aval compris entre la voie CFF et l'embouchure du lac.

Cheyres-Châbles, février 2019
Fabien Monney, conseiller communal

Annexe 1 : calcul initial des coûts

Annexe 2 : nouveau calcul des coûts

5843 - Ruisseau de la Croix - Commune de Cheyres-Châbles

DEVIS (PHASE SIA 32)

	unité	qtité	prix	montant	taux de subv. cantonal et fédéral	Montant à la charge du Canton et de la Confédération	Montant à la charge de la Commune de Cheyres-Châbles	Montant à la charge de l'Association de la Grande Carrière
EXECUTION DES TRAVAUX (yc honoraires)								
Voirie - Franchissement de la Route de Crevel								
Installation enrobé	gl	1	2'000	2'000	0%	0.00	1'000.00	1'000.00
Dégrapage (yc évacuation et taxes)	m2	110	15	1'650	0%	0.00	825.00	825.00
Grave (fourniture et pose)	m3	10	75	750	0%	0.00	375.00	375.00
Monocouche (fourniture et pose)	t	18	200	3'600	0%	0.00	1'800.00	1'800.00
Buse (fourniture et pose)	m	7	1'000	7'000	0%	0.00	3'500.00	3'500.00
Reprise de services	gl	1	10'000	10'000	0%	0.00	5'000.00	5'000.00
				30'000				
Travaux en rivière et sentier pédestre								
Installation générale	gl	1	3'000	3'000	80%	2'400.00	300.00	300.00
Blocs enrochement (fourniture et pose)	t	20	250	5'000	80%	4'000.00	500.00	500.00
Déversoir en rive droite	gl	1	5'000	5'000	80%	4'000.00	500.00	500.00
Abattage	gl	1	6'000	6'000	80%	4'800.00	600.00	600.00
Dessouchage	gl	1	5'000	5'000	80%	4'000.00	500.00	500.00
Terrassement	m3	350	30	10'500	80%	8'400.00	1'050.00	1'050.00
Chaille de rivière	m3	35	60	2'100	80%	1'680.00	210.00	210.00
Décapage roselière	gl	12	3'000	36'000	80%	28'800.00	3'600.00	3'600.00
Travaux de génie biologique	gl	1	2'000	2'000	80%	1'600.00	200.00	200.00
Sentier piéton	m2	500	40	20'000	80%	16'000.00	2'000.00	2'000.00
Paserelle	gl	1	6'000	6'000	80%	4'800.00	600.00	600.00
				120'720				
Total intermédiaire				125'600		80'480.00	22'560.00	22'560.00
Divers et imprévus		20%		25'120		16'096.00	4'512.00	4'512.00
Total HT				150'720		96'576.00	27'072.00	27'072.00
Honoraires et frais				35'370	80%	28'296.12	3'537.02	3'537.02
Total HT				186'090		124'872.12	30'609.02	30'609.02
TVA		7.7%		14'329		9'615.15	2'356.89	2'356.89
TOTAL TTC				200'419		134'487.27	32'965.91	32'965.91

Annexe 2

5843 - Ruisseau de la Croix - Commune de Cheyres-Châbles
DEVIS BASE SOUMISSION MAURON (PHASE SIA 41)

	Base de calcul	unité	qtité	prix	montant		taux	Montant à la charge du Canton et de la Confédération	SOLDE non subventionné	Pourcentage du SOLDE non subventionné pris en charge par Cheyres-Châbles	Montant à la charge de la Commune de Cheyres-Châbles	Pourcentage du SOLDE non subventionné pris en charge par ACG	Montant à la charge de l'Association de la Grande Carrière
EXECUTION DES TRAVAUX (yc honoraires)													
Voirie - Franchissement de la Route de Crevel													
Calcul de la subvention	réf. ancien ouvrage	pondération	2.00	15'000	30'000		80%	24'000					
Fourniture et pose d'une buse (4.88 x 2.03) (yc terrassement, fondations, enrobé) sanitaire ferblanterie	Soumission Mauron	gl	1.00	80'419	80'419	91'419	80%	4'000	1'000	75.00%	750	25.00%	250
	Estimatif	gl	1.00	5'000	5'000		0%	0	6'000	75.00%	4'500	25.00%	1'500
	Estimatif	gl	1.00	6'000	6'000								
Travaux en rivière et sentier de berge													
Dessouchage													
Terrassement (yc transport et évacuation) Chaille de rivière Blocs enrochement (fourniture et pose)													
GLOBAL :	Soumission Mauron	gl	1.00	119'104	119'104	156'117	80%	95'283	23'821	25.00%	5'955	75.00%	17'866
Abattage par service forestier	Offre Bachmann	gl	1.00	8'428	8'428		80%	6'742	1'686	25.00%	421	75.00%	1'264
Décapage roselière	Offre ELTEL du 23.11.18	gl	1.00	19'400	19'400		80%	15'520	3'880	25.00%	970	75.00%	2'910
Travaux de génie biologique	Assumés par commune	gl	1.00	5'000	5'000		80%	4'000	1'000	25.00%	250	75.00%	750
Passerelle par service forestier	Offre Bachmann	gl	1.00	4'185	4'185		80%	3'348	837	25.00%	209	75.00%	628
Total intermédiaire					247'535			152'893	94'642		55'370		39'272
Divers et imprévus			0%		0			0	0		0		0
Total HT					247'535			152'893	94'642		55'370		39'272
Honoraires et frais (montant actualisé au 07.02.2019)*					44'228		80%	35'382	8'846	50.00%	4'423	50.00%	4'423
Total HT					291'763			188'276	103'488		59'793		43'695
TVA			7.7%		22'466			14'496	7'969		4'604		3'365
TOTAL TTC					314'229			202'772	111'456		64'397		47'060
Participation financière par entité								65%	35%		20%		15%
Montant Soumission Stéphane Mauron SA :					199'522								HT
					214'886								TTC

*** Honoraires et frais de Biol conseils & SDIF au 07.02.2019**

Libellé	Montant HT
Prestations facturées en phase 32/33 (Honoraires et frais)	15'875.25
Solde des prestations à exécuter selon offre du 31.10.2017 (honoraires, frais, géomètre) sur phases 41 à 53	28'352.76
TOTAL	44'228.01